



Compte-Rendu des Élus F.O.-DGFIP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries

75010 Paris

Tel. : 01.47.70.91.69

contact@fo-dgfip.fr

PRIORITÉ AUX AGENTS

Numéro 9 du 06 juillet 2020

Catégorie B

CAPN n°6 du 01 et 02 juillet 2020

Compte-rendu de titularisation des contrôleurs stagiaires de la promotion 2019 - 2020

Cette Commission Administrative Paritaire Nationale était consacrée à l'examen de la titularisation de la promotion des contrôleurs stagiaires 2019-2020.

Elle s'est déroulée dans des conditions particulières suite à l'épidémie du Covid-19, certains participants en présentiel et d'autres en audioconférence.

Les élus ont rappelé leurs revendications dans la déclaration liminaire ci-dessous et longuement dénoncé les conditions hors normes de cette scolarité : l'application des nouvelles règles d'affectation pour les stagiaires, le manque d'information de ces derniers.

La promotion comprend 1530 stagiaires, qui se décomposent en 1445 contrôleurs généralistes et 60 programmeurs.

- 17 stagiaires ont démissionné
- 8 stagiaires ont interrompu leur scolarité pour raisons de santé

La titularisation des contractuels handicapés sera étudiée lors d'une CAP distincte en septembre puisqu'ils sont soumis à un stage pratique probatoire, dénoncé depuis des années par les élus FO.

Cette réunion s'est donc prononcée sur la titularisation de 1447 stagiaires.

4 stagiaires n'ont pas satisfait à la formation théorique, leur dossier a donc fait l'objet d'un examen individuel. Au final :

- un reversement en catégorie C
- 3 redoublements

La direction nous a indiqué que les redoublants gardaient leur affectation au niveau national mais également local.

L'année prochaine le stage pratique devient probatoire pour tous, malgré notre opposition.

De nombreuses interrogations sur la scolarité à venir demeurent, du fait des problèmes sanitaires.

Les élus **F.O.-DGFIP** se sont prononcés pour la titularisation des contrôleurs et ont voté contre la position de l'administration.

Les représentants F.O.-DGFIP pour la Catégorie B

Laurence Déris - Remy Beunard - Sabine Triquenaux

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La pandémie du COVID19 aura démontré les conséquences dramatiques des plans drastiques de réductions budgétaires infligés aux services de santé de notre pays malgré les alertes des personnels et de leurs organisations syndicales depuis tant d'années.

En dépit de ces coupes franches dévastatrices, les agents des services publics se sont mobilisés, au même titre que les salariés du privé, pour soutenir les missions essentielles de la nation au risque d'y perdre leur santé et malheureusement parfois aussi leur vie.

Nous sommes dès lors stupéfaits de voir le Gouvernement reprendre la destruction des services et des missions comme si rien ne s'était passé remettant à l'ordre du jour la mise en place du nouveau réseau de proximité à la DGFIP !

Dans le contexte d'une crise qui n'est pas terminée et dont l'issue demeure incertaine, il est impensable que ce projet poursuive sa route comme si de rien n'était, alors qu'en répondant sans interruption aux usagers et aux élus locaux, la densité du réseau des Finances Publiques a démontré toute sa pertinence.

Mais d'autres projets élaborés en amont de cette crise sommeillent encore dans les tiroirs de toutes les Directions...Ceux-ci doivent demeurer là où ils sont, car ils ont tous la même finalité: détruire le service public et les emplois rattachés, au nom de l'austérité budgétaire.

C'est notamment le cas du RIFSEEP. Nous nous opposons à sa mise en place. Il ne faudrait surtout pas que nombre d'acteurs politiques, économiques, administratifs considèrent que la crise sanitaire n'est qu'une simple parenthèse qui aurait mis sous cloche leurs funestes projets de contre-réformes.

Ceux qui nous gouvernent, notamment nos ministres, n'ont d'ailleurs pas tardé pendant cette crise à montrer à nouveau leur véritable nature, et s'ils avaient souhaité que la reprise d'activité se passe dans un climat délétère, ils ne s'y seraient pas pris autrement en publiant l'ordonnance du 16 avril 2020 !

Les agents de la fonction publique, comme tous les autres citoyens, ne sont en aucun cas responsables de la crise sanitaire et ils n'ont pas choisi leur position administrative pendant le confinement. Nous rappelons à nouveau que tous les agents placés en ASA ou en télétravail l'ont été surtout par manque de moyens de protection et de matériel informatique et en raison des décisions politiques de ce gouvernement !

La scolarité de cette année été hors norme à tous les niveaux. Les stagiaires ont dû faire face à un certain nombre de problèmes plus anxiogènes les uns que les autres :

- un mouvement de mutation en début de scolarité qui battait tous les records en matière d'affectation d'office, voyant la démission de 17 stagiaires et l'interruption de 8 stagiaires pour raison de santé.
- une grève des transports en commun qui a perturbé la scolarité des stagiaires de Noisy
- une succession de e-formation liée à la crise du COVID 19
- un manque de communication et d'information.

Et même le retour des ordinateurs portables s'est fait dans le chaos le plus total avec des consignes contradictoires régulières...

Des messages réguliers sur Odissée auraient été les bienvenus et auraient permis aux collègues d'avoir une visibilité sur la gestion de la fin de scolarité.

Pour **F.O.-DGFIP**, les stagiaires doivent continuer à être affectés dans un mouvement général, seule solution qui garantit une égalité de traitement entre titulaires et stagiaires et, une réelle prise en compte des priorités. Les affectations doivent être faites à la commune, mission et structure.

F.O.-DGFIP exige le retrait de toutes les mesures visant à imposer des restrictions en matière d'organisation des concours et examens professionnels :

- organisation des concours externes et internes le même jour,
- limitation à 5 fois

F.O.-DGFIP refuse toute tentative de faire de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle un vecteur de recrutement ou de promotion au profil et par métier futur cadeau empoisonné pour la promotion 2020-2021.

F.O.-DGFIP rappelle son opposition à la mise en place du stage probatoire.

Concernant la prochaine scolarité, à défaut de nous donner satisfaction sur notre revendication d'un retour à des modes d'affectation des stagiaires dans le cadre du mouvement général nous vous demandons de nous faire connaître la date probable des affectations de la promotion 2020/2021 Mouvement qui sera, nous l'espérons, moins chaotique que les deux précédents....

F.O.-DGFIP tient à réaffirmer son attachement aux commissions administratives paritaires et demande leurs rétablissements.

Lors de cette CAP, nous allons examiner les dossiers de 4 contrôleurs n'ayant pas satisfait à leur scolarité. Nous demandons à l'administration l'écoute la plus large possible à l'évocation de la situation de ces agents.

F.O.-DGFIP renouvelle ses revendications pour la défense des agents et du service public :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- l'attachement à la séparation ordonnateur/comptable,
- l'augmentation du point d'indice et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat,
- l'amélioration des plans de qualification, • le maintien des actes de gestions en CAP Nationales,
- l'affectation la plus fine possible : commune / missions / structure,
- le refus de tous délais de séjours. **F.O.-DGFIP** réaffirme son attachement au statut et aux concours nationaux comme seule et unique voie d'accès à la Fonction Publique.

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° matricule (ex N° AGORA) : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

➔ **66 %** de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP